



La charte des relations entre élus, CCQ et services

Cette charte vise à établir de bonnes relations entre les membres des conseils consultatifs de quartier, les élus et les services de la ville de Brest et de Brest métropole.

La charte définit :

- > les six grands principes fondateurs,
- > la place et le rôle de chaque acteur,
- > les quatre grandes formes de la participation,
- > les engagements de la collectivité et des Conseils consultatifs de quartier

Contact

Direction de la proximité de la ville de Brest

Hôtel de ville
2 rue Frézier
CS 63834
29238 cedex 2 Brest cedex 2

☎ 02 98 00 80 80

@ direction-de-la-proximite@mairie-brest.fr

Publications

La charte des conseils consultatifs de quartiers

Février 2016

⌵ TÉLÉCHARGER
(191KO)

▶ [TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **12 décembre 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser